



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif conjoint

Mercredi 15 avril 2015

Local 2419
19h02 à 21h07

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. L'AED
 - B. Année financière 2015-2016
5. Vice-présidente aux affaires externes
 - A. CADEUL
 - B. Assemblée générale
 - C. Coop des cafés
6. Vice-président aux finances
 - A. La dissidence
 - B. Contrat centre de développement professionnel
 - C. Grand Maillet
7. Vice-présidente aux affaires académiques
 - A. Test d'anglais TOEIC
 - B. Cours droit de l'enfance
8. Vice-présidente aux communications
 - A. Facebook de l'AED
9. Vice-présidente aux affaires internes
 - A. Conseil Consultatif
 - B. Tribunaux administratifs
10. Vice-président aux affaires socio-culturelles
 - A. Med-Laws
 - B. Entente d'exclusivité
 - C. Party fin de session
11. Vice-présidente aux affaires sportives
 - A. Hockey
 - B. Équipe Intra murales - Remboursement
 - C. LawGames



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

12. Exécutifs 2014-2015
 - A. Budgets
13. Varia
 - A. Permanence
14. Fermeture

Étaient présents

Membre de l'AED 2014-2015

Catherine Gosselin	Présidente
Simon Bélanger Fortin	Vice-président aux finances
Maude Cloutier	Observatrice
Pier-Luc Laroche	Vice-président aux affaires socioculturelles
Émilie Labbé	Vice-présidente aux affaires internes
Marie-Laurence Spain	Vice-présidente aux affaires sportives
Carl Boulva	Vice-président aux affaires professionnelles
Erika Provencher	Vice-présidente aux affaires académiques
Marianne Girard	Vice-présidente aux communications
Guillaume Letendre	Représentant des premières années

Membres de l'AED 2015-2016

Christophe Tassé-Breault	Président
Philippe Saint-Hilaire	Vice-Président aux finances
Gabriel Caire	Vice-Président aux affaires Socio-Culturelles
William Bérubé	Vice-Président aux affaires internes
Sarah-Michèle Pigeon	Vice-Présidente aux affaires sportives
Francis Paradis	Vice-Président aux affaires professionnelles
Andréane Baribeau	Vice-Présidente aux affaires académiques
Véronique Bolduc	Vice-Présidente aux communications

Était absent

Marie-Philippe Lavoie	Vice-Présidente aux affaires externes
-----------------------	---------------------------------------



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Le quorum est constaté et Andréane Baribeau propose l'ouverture du conseil exécutif à 19 :02, appuyé par Carl Boulva

William Bérubé agira à titre de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Érika propose l'adoption de l'ordre du jour, Marianne appuie.

3. Adoption des procès-verbaux antérieurs

Marie-Laurence Spain lit et propose l'adoption des procès-verbaux antérieurs, appuyée par Érika.

4. Présidence

a. L'AED

Catherine mentionne que l'année prochaine sera une année chargée. Elle rappelle que le fait que tout le monde connaît l'exécutif est à la fois un plus et un moins. Elle rappelle que toutes les décisions que l'on prend sont les décisions du Conseil Exécutif. Il faut respecter le principe de la collégialité.

Catherine rappelle que malgré les privilèges qui s'offrent à l'exécutif, ce dernier est composé d'étudiants élus par des étudiants. On doit éviter de s'accorder plus de droits que les autres étudiants. Catherine rappelle qu'il faut faire attention à représenter tous les étudiants de la faculté.

Marianne Girard rappelle que la question à se poser lors de la réception d'un cadeau est de savoir si ce dont on bénéficie a été reçu à titre personnel ou relativement au titre conféré par l'association étudiante.

Catherine rappelle que le nouvel exécutif aura de gros défis cette année. Par exemple, les tâches de cours des auxiliaires seront diminuées.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

5. Vice-présidente aux affaires externes

a. CADEUL

Maude explique le fonctionnement de la CADEUL. Elle rappelle que le rôle du caucus est la prise de décisions politiques. Elle rappelle que quand l'association étudiante prend une position sur une question politique, le mandat de représentation s'étend à l'ensemble de l'exécutif. Maude précise où va l'argent des cotisations étudiantes à la CADEUL. Maude rappelle qu'il y a un caucus par mois et que c'est l'externe qui y va.

Maude rappelle que Marie-Philippe Levesque va fournir à l'exécutif un rapport des exercices de la CADEUL de l'été puisqu'elle a remplacé Maude depuis l'élection de cette dernière à la CADEUL.

b. Assemblée générale

Maude nous rappelle que les AG sont l'outil même de démocratie au sein de notre association étudiante.

Pier-Luc rappelle l'importance d'être présents et visibles pour l'ensemble des étudiants.

Maude propose de faire affaire avec un président d'assemblée externe à l'AED. Maude rappelle les dossiers qui risquent de faire surface dans la prochaine année. Maude rappelle que l'AG est souveraine.

Philippe demande des précisions sur le rôle d'un président d'assemblée externe

Maude répond que c'est pour des considérations d'impartialité.

Catherine rappelle que le président externe a une distance supplémentaire par rapport aux dossiers de l'AED qu'un membre qu'on désigne président.

c. Coop des cafés

Maude rappelle l'importance de vérifier si la Dissidence fait partie de la COOP des cafés et d'aller voir avec la CADEUL pour clarifier la situation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

d. Coupures

Maude rappelle qu'il y a un 11 millions de dollars supplémentaires de coupures, et 160 charges de cours (20%) qui sont coupées. Maude précise que ça augmente la charge de travail des professeurs sur divers aspects.

6. Vice-président aux finances

a. La dissidence

Simon mentionne que ça a été difficile avec la Dissidence cette année. Catherine propose un huis clos adopté à l'unanimité.

Simon déclare que cette année il y a un déficit d'environ 11 000,00\$. Il précise qu'ils finiront probablement avec un 8000,00\$ de déficit, mais que c'est normal et que ça va augmenter l'an prochain puisqu'il y a maintenant un comptable à l'année. Simon rappelle qu'il sera important de faire un bon suivi dans la prochaine année dans la gestion financière.

Catherine résume qu'il n'y a plus de créance au dossier, et qu'il y a un comptable au dossier.

Gabriel demande quels sont les postes de dépense et Simon lui répond qu'il faudra regarder dans l'avenir pour voir si l'assistance ira au niveau du loyer. Simon rappelle que la mentalité a passé de la gestion d'un comité à la gestion d'un commerce cette année.

b. Contrat centre de développement professionnel

Simon indique que cette année il a été nécessaire de défrayer environ 6 000,00\$ pour payer la facture de Mme Voyzelle. Il rappelle que c'est en raison d'un engagement contractuel et que tant que nous sommes partie au contrat, nous ne pourrions pas changer cette situation.

Catherine rappelle l'importance de régler ce dossier avec la doyenne. Catherine rajoute que considérant que l'AED paie, il faudra se réapproprier le centre de développement professionnel, le faire passer de la faculté de droit à l'AED. Catherine rappelle que le centre de développement professionnel est une tierce entité entre l'AED et la Faculté de droit. Elle détaille l'identité de Mme Voyzelle.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

c. Grand Maillet

Simon indique que le budget du Grand Maillet a été problématique cette année. Il précise l'état des dépenses et des revenus. Simon rappelle qu'il y a eu une aide de 5700,00\$ cette année et que l'exécutif de cette année devra garder un œil la dessus.

Maude propose que l'AED adopte une ligne de pensée plus rigide quant à la gestion des finances.

Marie-Laurence rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue les dépenses des comités. Catherine rappelle que c'est un événement à portée limité auquel un gros financement est octroyé.

Érika propose de couper dans le volume des activités.

Catherine suggère de placer un exécutant de l'AED dans le comité du Grand Maillet. Catherine et Marianne proposent d'intervenir auprès des comités pour leur faire prendre conscience de l'importance de contrôler les dépenses. Catherine propose de faire signer un document qui rend les présidents et VP finances de comités responsables de la dette afin d'éviter les excès.

Francis propose de synchroniser la signature de ce document avec la réception de la commandite de l'AED.

Catherine indique qu'au prochain CE, l'exécutif devra voter sur ce qui se passe avec le Grand Maillet.

7. Vice-présidente aux affaires académiques

a. Test d'anglais TOEIC

Érika rappelle qu'elle et Catherine avaient discuté de la possibilité de faire tenir le test d'anglais en une seule journée pour simplifier l'approche auprès des étudiants. Après consultation avec le vice-doyen, ça semble possible.

Érika rappelle l'importance de pousser l'idée.

Catherine précise que ça se passerait lors de la journée d'accueil, 3 jours avant l'entrée en cours et exclusivement pour les nouveaux.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

b. Cours droit de l'enfance

Érika rappelle qu'après la pétition présentée au comité de programme, le cours était censé être donné à l'automne, mais ça ne va pas se passer.

Gabriel demande la raison. Érika répond qu'elle ne connaît pas la raison exacte.

8. Vice-présidente aux communications

a. Facebook de l'AED

Marianne rappelle que le Facebook de l'AED est important et immensément sollicité. Marie-Laurence rappelle qu'on peut demander des commandites pour faire de la publicité lorsque l'AED est sollicitée.

9. Vice-présidente aux affaires internes

a. Conseil Consultatif

Émilie expose le but du conseil consultatif et conseille de prévoir un budget « déjeuner ».

Pier-Luc propose de préétablir un ordre de passage des comités plutôt que de piger.

Émilie propose d'en parler au prochain CE.

Érika rappelle de faire en sorte que les événements qui se ressemblent ne doivent pas trop être rapprochés.

b. Tribunaux administratifs

Émilie propose d'utiliser les tribunaux administratifs pour faire de la publicité sous la forme de concours de rédaction de décision ou encore de faire des conférences.

Érika rappelle que Morency serait intéressé à commanditer des activités également.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

10. Vice-président aux affaires socio-culturelles

a. Med-Laws

Pier-Luc propose soit d'annuler ou de réduire la grosseur de l'évènement « Med-Laws ».

Marie-Laurence soulève que l'association de médecine ne participe pas ou peu à l'organisation de la journée. On rappelle les impacts budgétaires de l'abolition/la réduction de cette soirée.

Pier-Luc précise que c'est une commandite de McCarthy qui paie les évènements.

b. Entente d'exclusivité

Pier-Luc rappelle qu'il y a des avantages et des désavantages reliés à cet aspect. Il dit que ça peut nous ramener des profits avec l'entente telle qu'elle est en ce moment, mais ça a l'inconvénient que ça restreint la variété par rapport aux bars possibles. Pier-Luc rappelle que les comités ne seraient pas nécessairement contents puisqu'ils auraient à payer encore plus cher.

Émilie propose de demander le nombre de caisses au Conseil Consultatif.

Catherine rappelle qu'on a fait pas mal le tour des bars Labatt.

Carl propose de considérer la brasserie Sleeman.

c. Party fin de session

Pier-Luc demande à Gabriel Caire son idée par rapport au party de fin d'année. Séance de brainstorming.

11. Vice-présidente aux affaires sportives

a. Hockey

Marie-Laurence rappelle que l'AED a décidé de commanditer 15% des dépenses de l'année par équipe pour diminuer la charge des joueurs. Marie-Laurence fait l'état du budget.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Émilie propose la création d'une équipe de frisbee. On suggère l'abolition de l'équipe de hockey.

Sarah-Michelle propose d'autres options pour éviter d'annuler l'équipe.

Marie-Laurence expose que l'équipe n'est pas constituée uniquement d'étudiants en droit. Marie-Laurence indique que l'équipe de la faculté est actuellement surclassée. On rappelle la difficulté d'avoir une bonne quantité de joueurs de calibre pour la ligue.

Catherine propose d'aller chercher un sport qui va chercher un plus grand nombre de joueurs de calibre. Il reste 478,23\$ à payer pour l'équipe de hockey.

b. Équipe Intra murales – Remboursement

Caduc

c. LawGames

Caduc

12. Exécutifs 2014-2015

a. Budgets

Catherine parle d'une tradition qui existe depuis plusieurs années au sein de l'AED. L'exécutif sortant demande un budget de 500,00\$ pour remercier l'exécutif de son travail pour l'année. Ce budget a pour objet de payer un souper de remerciement aux exécutants sortants et est également réparti entre les exécutants.

L'ancien AED quitte la salle

Christophe propose d'aller voir le procès-verbal de l'an dernier. À la lecture de ce dernier, il est constaté que l'AED sortant a octroyé 300,00\$ à l'exécutif qui les a précédé.

Andréane veut qu'on donne notre avis et qu'on se prononce par la suite.

Sarah ne voit pas pourquoi on donnerait 500,00\$ cette année s'ils ont donné 300,00\$ l'an dernier. Elle appuie la proposition de l'an dernier.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

William mentionne que c'est un gage de remerciement et que l'exécutif sortant a fait un excellent travail cette année. Il s'interroge sur l'état des finances.

Andréane dit que si on le refuse aux comités, elle ne voit pas pourquoi on l'accepterait pour l'AED. Elle trouve que ça ne serait pas cohérent ou dans l'intérêt des étudiants.

Gabriel indique qu'il apprécie l'idée de la tradition mais qu'on s'en va en eaux troubles, et qu'on doit rester réalistes quant au montant à octroyer.

Christophe propose d'allouer un budget de 275,00\$ en guise de remerciement à l'exécutif sortant. Francis appuie. Andréane s'objecte et propose le vote à huis clos. Le huis clos est unanime.

Francis demande la levée du huis clos appuyé par Christophe

L'AED octroie la somme de 275,00\$, divisible entre Catherine Gosselin, Simon Bélanger-Fortin, Émilie Labbé, Marianne Girard, Érika Provencher, Pier-Luc Laroche, Carl Boulva, Marie-Laurence Spain, Maude Cloutier et Guillaume Letendre en guise de remerciement pour leur travail d'exécutants.

13. Varia

a. Permanence

Catherine indique que les périodes sont de 8 :00 à midi et de midi à 16 :00. Catherine indique que ça a été voté que ça se fasse uniquement à l'AED, mais elle soumet l'idée que, dans un souci d'accessibilité, on autorise la permanence à être faite à la dissidence. Elle précise qu'aux mi-sessions, il y a une semaine sur deux où il n'y a pas de permanence.

14. Fermeture

Fermeture proposée par Marianne, appuyée par Pier-Luc à 21:07.